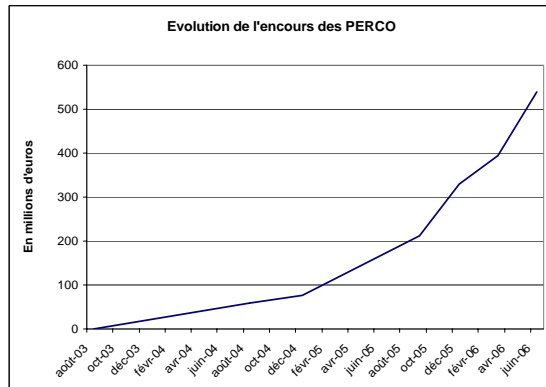


PERCO : l'encours total dépasse les 500 millions au 30 juin 2006

Au 30 juin 2006, l'encours total géré à l'intérieur des PERCO a dépassé les 500 millions et a atteint **540 millions d'euros**. Il réalise ainsi une progression de 64 % par rapport au 31 décembre 2005, date à laquelle il s'élevait à 329 millions.



Date	Encours (M€)
23 août 03 *	0
31 août 04	58
31 déc. 04	77
30 sept. 05	211
31 déc. 05	329
31 mars 06	394
30 juin 06	540

*Publication de la loi Fillon

A cette date, **27 374 entreprises** ont signé un PERCO et offrent ainsi la possibilité d'accéder à ce dispositif à **plus de 1 million de salariés**.

166 509 d'entre eux ont d'ores et déjà effectué des versements dans un PERCO. Le montant moyen détenu par chaque bénéficiaire s'élève à environ **3 240 euros**.

La typologie des adhérents aux PERCO est la suivante :

Hommes	Femmes
59,43%	40,57%

Age	%
Moins de 30 ans	7,85
De 30 à 39 ans	21,75
De 40 à 49 ans	30,69
De 50 à 59 ans	36,18
60 ans et plus	3,53

L'âge moyen de l'adhérent à un PERCO est de **45,4 ans**.

Enfin, il convient de noter que 57 % des adhérents ont choisi une gestion pilotée de leur PERCO, c'est-à-dire une gestion prévoyant une désensibilisation automatisée de l'allocation en actions au fur et à mesure de l'approche de l'âge du départ à la retraite.



L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels français de la gestion d'actifs. Ces derniers gèrent près de 2 200 milliards d'euros d'actifs (4^{ème} rang mondial), dont plus de 1 200 milliards d'euros sous forme de gestion collective (OPCVM : SICAV et fonds communs de placement- premier rang européen) et le solde sous forme de gestion individualisée sous mandat notamment via l'assurance vie.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur www.afg.asso.fr. (rubrique presse).

Contact : Dominique PIGNOT
Directrice de la Communication
Tél. 01-44-94-94-00 01-44-94-94-17 d.pignot@afg.asso.f